

40^eRÉUNION INTERDISCIPLINAIRE DE
CHIMIOTHÉRAPIE ANTI-INFECTIEUSELUNDI 14 & MARDI 15
DÉCEMBRE 2020

RICAI DIGITALE

www.ricai.fr

RICAI
LIVE

P-131

Test PCR HPV en première intention
Communication & Revue de prescription

biorylis

Marion KLOSEK, Geoffroy DE GASTINE, Florent TOMASI, Grégoire POTIRONLaboratoire Biorylis, La Roche Sur Yon, France
Courriel : g.potiron@biorylis.com tel: 02 51 38 57 00

INTRODUCTION

En 2019, la Haute Autorité de Santé (HAS) positionne, en première intention, la réalisation d'un test HPV (*Human Papillomavirus*) par technique de PCR pour les patientes se situant dans la tranche d'âge des 30-65 ans dans le cadre du dépistage du cancer invasif du col de l'utérus¹. Ce test est entièrement remboursé depuis le 01/04/2020 par la caisse d'assurance maladie et entre dans la Nomenclature des Actes pour les patientes respectant les modalités de remboursement^{1,2}.

OBJECTIF



Procéder à une revue de prescription des demandes d'examen cytologique de type Frottis Cervico Vaginal (FCV) pour les patientes de 30-65 ans.

METHODE

Phase préparatoire : du 01/06/20 au 15/06/20

Le laboratoire Biorylis compte à ce jour 10 sites répartis sur l'ensemble du département vendéen pour un bassin de population d'environ 350 000 habitants (2019).

Diffusion d'un courrier d'information reprenant les indications du test PCR HPV en 1^{ère} intention et les modalités de remboursement aux praticiens collaborateurs concernés soit:

50 Sages-Femmes - 30 Gynécologues - 400 Généralistes

**Phase d'étude : du 15/06/20 au 15/08/20**

Revue de prescription des demandes d'examen cytologique type FCV avec appel de chaque praticien par un biologiste afin de proposer une substitution par un test PCR HPV lorsque cela était indiqué (frottis sans anomalie, depuis 3 ans maximum).

ACCORD

Recherche d'HPV HR* oncogène au laboratoire sur FCV en milieu liquide sur l'automate Nimbus CFX96 de chez Eurobio Seegene (réactif: Anyplex™ II HPV HR)

REFUS

Maintien de la prescription
Envoi du FCV en anatomopathologie pour cytologie réflexe si HPV+

Test HPV -

Test HPV +

Test HPV à 5 ans



*HPV Haut Risque (HR) oncogène : 16, 18, 31, 33, 35, 39, 45, 51, 52, 56, 58, 59, 66, 68

RESULTATS

Prescriptions de type FCV chez des patientes 30-65 ans

N = 127 soit 85 praticiens concernés

Nombre de FCV ayant obtenu l'accord du praticien pour la réalisation du test HPV en dépistage primaire **74** (4 tests HPV HR oncogène reviennent positifs)

Nombre de FCV ayant eu un refus du praticien pour la réalisation du test HPV en dépistage primaire 53*

*Motifs de refus: praticiens injoignables (N=30), contexte clinique/antécédents (N=15), refus ponctuel pour le dossier: cause organisationnelle, accord pour les prochaines patientes (N= 8).

Prescriptions de type Test HPV 1^{ère} intention chez des patientes 30 – 65 ans

N = 243

Praticien	Recherche HPV HR oncogène		
	Négative	Positive	Total
Généralistes	115	12	127
Sages-Femmes	77	9	86
Gynécologues	29	1	30
Total	221	22	243

Comparaison du nombre d'examens réalisés en 1^{ère} intention dans le cadre de la prévention du cancer invasif du col de l'utérus avant et après les recommandations HAS 2019 du 15/06 au 15/08

	FCV*	Test HPV	Total
Avant (2019)	326	-	326
Après (2020)	53	317	370

*Ne sont pas pris en compte les FCV adressés secondairement au laboratoire d'anatomopathologie, dans les suites d'un test HPV positif en dépistage primaire.

CONCLUSIONS

Malgré l'actualité liée à la COVID-19, ayant largement éclipsée le remboursement du test PCR HPV en dépistage primaire en date du 01/04/20, les praticiens ont été sensibilisés au moyen des éléments de communication mis en œuvre par le laboratoire : **courrier d'information** et **entretiens téléphoniques**. Ainsi, sur la période pris en compte : **326 patientes dépistées en 2019, contre 370 en 2020**. Suite à ces résultats, l'action entreprise de revue des prescriptions de type FCV va se poursuivre ainsi que le suivi d'indicateurs tels que le nombre de demande de test HPV en première intention et le nombre d'auto-prélèvements reçus pour essayer d'évaluer puis d'optimiser la prévention du cancer invasif du col de l'utérus, selon les recommandations HAS 2019.

¹Haute Autorité de Santé (2019) Synthèse et recommandations ; ²Nomenclature des Actes de Biologie Médicale (2020)